BULLETIN DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
2e Série — Tome 40 — N° 6, 1968 (1969), pp. 1145-1149.

DESCRIPTION DE LAPPANELLA GUINEENSIS *SP. NOV.*
(Téléostéens, Perciformes, Labridae)

Par M. L. BAUCHOT

Le genre *Lappanella* a été créé par Jordan en 1890 pour l'espèce *Ctenolabrus iris* Val. *in* Cuv. Val. 1839. Il n'était connu, jusqu'à ce jour, que par cette seule espèce, nommée d'après les règles de nomenclature *Lappanella fasciata* (Cocco, 1833) [1], espèce typique de la zone méditerranéenne occidentale et du proche Atlantique (Madère, Porto Santo et Côtes marocaines).

Au cours de la campagne de chalutage dans le Golfe de Guinée, réalisée en 1963 par « La Rafale », trois Labridés proches de *Lappanella fasciata* ont été capturés au large de Freetown. Ils se distinguent de *L. fasciata* par plusieurs caractères numériques et métriques qui justifient à mes yeux la création d'une espèce nouvelle. En raison de sa localisation géographique, je la nomme *Lappanella guineensis.*

Lappanella guineensis sp. nov.

Matériel : G.T.S. 1 — Tr. 8 — Sta. 6a — 25.xi.1963 — « La Rafale » — 8°28'N, 14°21'W — prof. : 100 m.

3 spécimens : holotype (L.S. : 112,2 mm) et 2 paratypes (L.S. : 117,8 et 133,7 mm).

Description (fig. 1)

— Corps allongé, fusiforme, peu élevé, recouvert de grandes écailles. Ligne latérale continue constituée par 34-35 tubules simples. Tête longue à profil supérieur régulièrement incliné à partir de l'origine de la dorsale. Museau conique et étroit. Repli préorbitaire n'atteignant pas l'extrémité du museau quand la bouche est fermée. Lèvres bien développées aux deux mâchoires et ne cachant pas les dents. Opercule recouvert de grandes écailles et terminé par une petite pointe postéro-supérieure. Préopercule recouvert de 3 à 4 rangées de petites écailles et finement crénelé sur son bord postérieur presque vertical. Dessus de la tête écailleux jusqu'à l'aplomb du diamètre vertical de l'œil. Oeil grand et régulièrement arrondi dont le bord supérieur atteint le profil dorsal.

— Dents disposées sur 3 rangées dans la partie antéromédiale des 2 mâchoires, et sur 2 rangées en arrière ; à la mâchoire supérieure la rangée externe présente de chaque côté une forte canine insérée au niveau de la commissure des lèvres

1. Pour la redescription de l'espèce et la diagnose du genre, voir Quignard 1964 (1965), *Bull. Mus. Nat. Hist. Nat.*, **36**, n° 5, pp. 578-583.

et recourbée vers l'avant, puis 15 à 16 petites dents coniques, pointues, régulières, précédées en avant de 2 dents crochues plus fortes et légèrement recourbées en dedans ; à la mâchoire inférieure la rangée externe présente de chaque côté 19 à 20 dents régulières précédées en avant de 2 dents crochues. Les dents des rangées internes sont petites et à extrémité arrondie.

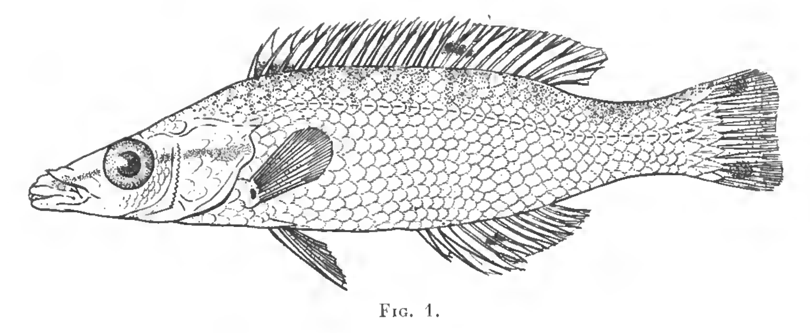


Fig. 1.

— Dorsale longue et assez élevée, débutant au même niveau que les pectorales. Anale courte commençant à l'aplomb du dernier rayon épineux de la dorsale et se terminant au même niveau que la dorsale. Caudale tronquée. Pectorales à bord régulièrement arrondi. Ventrales en position thoracique, débutant à l'aplomb du 3e-4e rayon épineux de la dorsale et se terminant légèrement en avant de l'anus.

Caractères numériques et métriques

Ils sont consignés dans le tableau n° 1.

Coloration dans l'alcool

Tête, corps et nageoires jaune clair. Quelques maculatures gris nuageux sur le profil dorsal et jusqu'à la ligne latérale.

Une bande grise du museau à l'opercule.

Sur la dorsale, une zone sombre à la base des 3 premiers rayons épineux, et une tache ovale plus foncée entre le dernier rayon épineux et le 3e rayon mou.

Sur l'anale, une tache sombre entre les 2e et 3e rayons mous.

Sur la caudale, à mi-longueur, quelques maculatures gris nuageux, plus marquées près des bords supérieur et inférieur.

Une petite tache noire, très nette, à la base des pectorales, au niveau des rayons médians.

Discussion

Pour établir une comparaison rigoureuse entre nos trois exemplaires originaires du Golfe de Guinée et *Lappanella fasciata*, il convenait en premier lieu de vérifier la constance des caractères numériques et métriques chez *Lappanella fasciata*.

Quignard (1965 et 1966) redécrit en détail l'espèce *L. fasciata* d'après des spécimens provenant du Golfe du Lion (Sète) et de Nice. Les formules méristiques ont été établies après examen de plus de 100 individus. Les valeurs limites indiquées par Quignard sont portées dans le tableau n° 2.

Lappanella fasciata ayant été signalée dans le proche Atlantique, mais très rarement capturée, nous avons cherché à réunir le maximum d'exemplaires originaires de cette région, afin de les comparer aux exemplaires méditerranéens, seuls étudiés par Quignard. M. Quignard nous a envoyé un exemplaire des côtes marocaines et nous devons à l'obligeance de M. Maul d'avoir pu examiner 4 spécimens de Madère, l'un pris dans la baie de Funchal par 80 m de fond, les 3 autres provenant du marché de Funchal, l'un d'entre eux retiré de l'estomac d'un Congre.

Il semble bien que Madère soit, vers le sud, la limite de répartition de l'espèce *Lappanella fasciata*. M. Blache nous a confirmé qu'aucun exemplaire ne figurait dans les collections du Laboratoire de biologie marine de Gorée (Sénégal).

Nous avons porté dans le tableau n° 2 les caractères numériques et métriques des exemplaires atlantiques de *L. fasciata*.

Les exemplaires atlantiques de *L. fasciata* sont tout à fait comparables aux exemplaires méditerranéens tant par leurs caractères numériques que par leur coloration. En ce qui concerne les caractères métriques, il faut considérer les légères différences qui apparaissent pour les rapports T/O et T/p.O avec une extrême prudence. Les causes d'erreur sont nombreuses ; elles dépendent de la technique et de l'instrument de mesure, et aussi de l'état de conservation des poissons. Ainsi j'ai refait ces mensurations et établi ces rapports métriques chez les syntypes de l'espèce *Ctenolabrus iris* (= *Lappanella fasciata*) et je suis arrivée à des valeurs un peu différentes de celles qui sont indiquées par Quignard chez des spécimens frais (voir tabl. 2).

Étant donnée la constance présentée par les caractères numériques (formule radiaire, nombre vertébral, écailles, ligne latérale), il n'y a pas lieu de distinguer chez *L. fasciata* les exemplaires atlantiques des exemplaires méditerranéens.

L'étude comparative des tableaux 1 et 2 met en lumière les caractères numériques et métriques qui distinguent *L. guineensis* de *L. fasciata*.

1 — les rayons épineux de la dorsale sont moins nombreux chez *L. guineensis* (14 contre 16-17 chez *L. fasciata*).

2 — les vertèbres sont moins nombreuses chez *L. guineensis* (33 [13 + 20] contre 35 [15 + 20] chez *L. fasciata*), la réduction portant sur les vertèbres abdominales. Ce caractère est important étant donnée la constance du nombre vertébral à l'intérieur de l'espèce chez les Labridae.

3 — le rapport longueur standard/longueur de la tête est plus faible chez *L. guineensis* (2,78 à 2,82 contre 3,00 à 3,36 chez *L. fasciata*), autrement dit la tête est légèrement plus longue chez *L. guineensis*.

4 — les rapports qui lient le diamètre oculaire à la longueur de la tête et à la longueur préorbitaire sont également différents chez *L. guineensis* et *L. fasciata* :

a) le rapport longueur de la tête/diamètre oculaire est plus grand chez *L. guineensis* (4,42 à 5,08 contre 3,2 à 4,3 chez *L. fasciata*), autrement dit l'œil est plus petit chez nos exemplaires de *L. guineensis* ;

b) le rapport longueur préorbitaire/diamètre oculaire est plus grand chez *L. guineensis* (1,50 à 1,84 contre 1,12 à 1,48 chez *L. fasciata*), autrement dit l'œil est proportionnellement plus petit par rapport à la distance préorbitaire chez nos exemplaires de *L. guineensis* ;

	Tableau nº 1 : *Lappanella guineensis* n. sp.			Tableau nº 2 : *Lappanella fasciata*						
				exemplaires méditerranéens		exemplaires atlantiques				
	G.T.S. Holotype	G.T.S. Paratype	G.T.S. Paratype	Valeurs indiquées par Quignard 1966	Syntypes de *Ctenolabrus iris*	Madère 20.163	Madère 13.276	Madère 19.274	Madère 3263	Côte marocaine
Dorsale	XIV-11	XIV-11	XIV-11	XVI-XVII-9-12		XVII-11	XVII-11	XVII-11	XVII-	XVII-11
Anale	III-10	III-10	III-10	III-8-11		III-10	III-10	III-10	mauvais état	III-10
Pectorale	13	13	13	13-14		14	14	14	—	14
Écailles ligne latérale	35	34	35	35-38		38	36	—	—	38
Écailles ligne transversale	3 ½-1-9	3 ½-1-9	3 ½-1-9	2 ½.3 ½-1-8.11		—	—	—	—	3 ½-1-9
Rang. écailles joues	3	3	4	3-5		5	5	—	—	4
Plis lèvres	6	7	7	5-8		6	6	—	—	—
Dents supérieures	19	18	18	18-26		18	16	17	18	17
Dents inférieures	22	21	21	20-28		21	19	22	22	22
Branchiospines	—	—	14	14-16		—	—	—	—	14
Vertèbres	33 (13 + 20)	33 (13 + 20)	33 (13 + 20)	35 (15 + 20)		35 (15 + 20)	35 (15 + 20)	35 (15 + 20)	35 (15 + 20)	35
Longueur totale LT	134 mm	138,5 mm	157,5 mm			122,2 mm	124,5 mm	105 mm	112,6 mm	127 mm
Longueur standard LS	112,2	117,8	133,7			103,8	105,8	87,7	95,4	108,3
Hauteur H	24,1	27,4	29,1			22,8	23,8	20,1	—	24,5
Longueur tête T	40,3	42,1	47,3			33,6	35,2	28,2	31,5	35,7
Longueur prédorsale	38,5	40	45			35,1	36,1	28,7	31,8	36,1
Longueur préanale	71,3	72,5	83,5			64,7	68,1	56,6	62,2	70
Longueur préventrale	44,6	47,5	53			39,6	40,1	34,2	36,1	41,8
Longueur prépectorale	38,1	39,2	45			31,6	32,5	26,6	30	34,3
Diamètre oculaire O	9,1	9,5	9,3			8,3	8,1	6,5	7,7	8,5
Longueur préorbitaire pO	14,3	14,3	17,2			11,2	12	8,6	10,1	11,2
Distance interorbitaire iO	7,5	8	8,1			7,1	6,1	4,8	5,4	7
LS/T	2,78	2,80	2,82	3,07-3,36	3,04-3,28	3,08	3,00	3,10	3,02	3,03
LS/H	4,65	4,30	4,59	4,50-5,27	—	4,55	4,40	4,36	—	4,42
T/O	4,42	4,43	5,08	3,2 -3,7	3,81-4,30	4,04	4,34	4,33	4,09	4,20
T/pO	2,81	2,94	2,75	2,6 -3	3,07-3,33	3,00	2,93	3,27	3,11	3,18
pO/O	1,57	1,50	1,84	1,12-1,46	1,16-1,38	1,34	1,48	1,32	1,31	1,31
iO/O	0,82	0,84	0,87	0,66-1	—	0,85	0,76	0,73	0,70	0,82

mais ces différences ne sont peut-être pas très significatives ; en effet les trois exemplaires de *L. guineensis* sont d'une taille supérieure aux exemplaires de *L. fasciata* que nous avons pu mesurer, et il est bien connu que chez les poissons l'œil est presque toujours plus petit chez les exemplaires de grande taille (allométrie de croissance négative). Il est donc préférable de ne pas utiliser ces rapports comme caractères distinctifs entre les deux espèces.

5 — Enfin des caractères de coloration permettent de distinguer *L. guineensis* de *L. fasciata*, en particulier la zone sombre gris nuageux située à la base des trois premiers rayons épineux de la dorsale, et surtout la petite tache noire située à la base des pectorales, jamais signalée chez *L. fasciata* ; enfin *L. guineensis* ne présente pas de tache noire au milieu de la caudale comme il a été décrit chez *L. fasciata*.

En résumé, *L. guineensis*, connue par 3 exemplaires du Golfe de Guinée, se distingue nettement de *L. fasciata* par sa formule radiaire, son nombre vertébral, les proportions relatives de la tête et du corps, et par la coloration.

Laboratoire de Zoologie
(Reptiles et Poissons) du Muséum.